



REGARD SUR L'ACTUALITÉ

LA VOCATION DU DIACRE PERMANENT ?

Le 10 août nous célébrons habituellement la fête de saint Laurent, diacre martyr, saint patron des diacres. Cette année, le 10 étant un dimanche, il y a préséance de la célébration dominicale, l'assemblée annuelle des diacres permanents est décalée au 23 août prochain.

L'école des diacres fondée par Monseigneur Michel Coppenrath fêtera l'an prochain son 50^{ème} anniversaire d'existence. Occasion de nous souvenir des motifs de cette fondation. En 1976, notre diocèse comptait peu de prêtres diocésains locaux, nos prêtres venaient de l'extérieur, notamment grâce à la Congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie. Les Pères du Concile Vatican II venaient de réactualiser le rôle des diacres permanents dans l'Église.

Ainsi, on lisait dans l'importante Constitution Dogmatique sur l'Église **Lumen Gentium**, au n°29 : « ... le diaconat pourra, dans l'avenir, être rétabli en tant que degré propre et permanent de la hiérarchie. (...) Si le Pontife romain y consent, ce diaconat pourra être conféré à des hommes mûrs, même mariés, ainsi qu'à des jeunes gens aptes à cet office, mais pour lesquels la loi du célibat doit demeurer ferme. »

Quand M^{gr} Michel annonça son projet aux membres du Conseil Pastoral Diocésain, ce fut une surprise pour les laïcs présents. Initialement, le futur Diacre devait parler couramment tahitien, avoir au moins 35 ans, être marié depuis dix ans, avoir suivi l'École des katekita (fondée en 1970) et surtout être **appelé au diaconat** et reconnu par sa paroisse (ou sa communauté) d'origine.

Au début, il y a eu quelques confusions dans les esprits : certains disaient pour être diacre il fallait d'abord être *katekita* et polynésien, avoir la vocation au diaconat ; d'autres pensaient que le diacre est celui qui remplace le prêtre quand il est absent ou empêché. Or, contrairement au presbytérat, où c'est l'intéressé qui se propose de lui-même au discernement, **le futur diacre est appelé** -sous couvert du prêtre responsable- **par sa paroisse, sa communauté** à ce ministère qui est un service de l'Église.

Comme le rappelait le Pape François : « ... nous devons faire attention à ne pas voir les diacres comme des demi-prêtres et des demi-laïcs. C'est un danger. (...) Vous avez un charisme clair dans l'Église et vous devez le construire. Le diaconat est une vocation spécifique, une vocation familiale qui rappelle le service (...) Le diacre est — pour ainsi dire — le gardien du service de l'Église : le service de la Parole, le service de l'autel, le service des pauvres. (...) Vous (les diacres), vous êtes le sacrement du service à Dieu et aux frères. » [Source : Visite pastorale du Pape François à Milan, le 25 mars 2027, rencontre avec les prêtres et les diacres]

En recevant le sacrement de l'Ordre, le diacre quitte le statut de laïc pour celui de clerc. Cependant, la vie du diacre est partagée entre famille, profession, mission, engagements. Pour parvenir à un équilibre le diacre a besoin d'unifier ce qui fait sa vie et d'enraciner sa foi dans une relation personnelle au Christ.

En général le diacre permanent est un homme marié. Certains diacres permanents peuvent être célibataires. Par l'ordination, il reste permanent dans l'état où il a été ordonné : célibataire ou marié. Un diacre célibataire ne peut plus se marier ; un diacre marié qui devient veuf ne peut pas se remarier, sauf dispense.

Le diacre permanent assure des prédications, des homélies (service de la Parole) ; il peut présider des célébrations en l'absence du prêtre (service de l'autel) ; il organise l'assistance auprès des plus pauvres, des malades (service de la charité)... Il peut préparer les fiancés, recevoir les consentements et bénir les époux. Par son ordination il est ministre ordinaire des sacrements du baptême et du mariage. Il agit en accord avec le prêtre en charge de la communauté (ou du lieu) et en concertation avec les équipes de laïcs concernées. Il peut être chargé d'aumônerie (prison, hôpital, enseignement, mouvements...)

Au jour de son ordination, le diacre reçoit de son évêque une mission (un ministère). Si le diacre est marié, très exceptionnellement cette mission peut concerner le couple. Mais l'épouse a souvent une vie professionnelle et ses propres engagements ; c'est elle qui veille à l'équilibre de la vie conjugale et familiale.

Répondant à l'appel de l'Église, le diacre se doit d'être signe du Christ serviteur au milieu du Peuple de Dieu et du monde. En écho à cette parole de Jésus : « Et moi je suis au milieu de vous comme celui qui sert » (Luc 22,27), le diacre est celui qui « *reste (toujours) en tenue de service* » (Luc 12,3a).

En ce dimanche, prions plus spécialement pour nos diacres, que l'Esprit-Saint ravive en eux le charisme du service.

Dominique SOUPÉ

ARCHIDIOCÈSE

AGENDA

Mission/déplacement

- * Monseigneur Jean-Pierre COTTANCEAU est aux Samoa pour participer à la réunion des Évêques de la CEPAC du 02 au 13 août 2025.
- * Père Jean-Pierre POTELLE est hors-territoire du 05 juillet au 07 août 2025.
- * Père Joel AUMERAN sera en mission à Tubuai du 11 au 18 août 2025.
- * Père Denis BERTIN sera en mission à Maupiti du 13 au 19 août 2025.
- * Diacre Joseph PAHIO est hors-territoire à partir du 13 juillet 2025.

PAROISSE CHRIST-ROI (PAMATAI)

Église jubilaire

L'église Christ-Roi de Pamatai, en tant « *qu'église Jubilaire* », rappelle qu'un prêtre est disponible pour recevoir les pénitents chaque vendredi, durant toute cette année jubilaire, de 8h00 à 11h00 et de 14h00 à l'heure de la messe. Une messe au cours de laquelle une intention spéciale est dite en vue des indulgences plénières.

Père Auguste UEBE-CARLSON

CONSEIL DES DIACRES

Rencontre des Diacres

La rencontre des diacres et de leurs épouses pour la fête de S^t Laurent aura lieu le samedi 23 août 2025 à la paroisse Sainte Élisabeth, Papeari.

Le thème de la rencontre : *"La place de l'épouse du diacre dans le ministère de son époux."*

Accueil à partir de 06h00 et la cotisation est fixée à 3 000 xpf si le diacre vient seul et à 5 000 xpf s'il vient avec son épouse. Venir avec une étole rouge. En vous remerciant de bien vouloir confirmer votre présence auprès du diacre François VOIRIN sur son portable au 87 77 20 37.

Diacre Marcelin TAUPOTINI

APOSTOLAT DES LAÏCS

SERVICE DIOCÉSAIN DE LA CATÉCHÈSE

Rassemblement diocésain

Le Service Diocésain de la Catéchèse informe tous les catéchètes en paroisse et en établissement scolaire des établissements privés que son prochain Rassemblement Diocésain se déroulera le samedi 09 août 2025 à l'église de Saint Paul de Mahina de 07h30 à 12h00.

Diacre Gérard PICARD-ROBSON

Directeur du Service Diocésain de la Catéchèse

CONSEIL DIOCÉSAIN ROSAIRE VIVANT

Marche jubilaire 2025

Le Conseil Diocésain du Rosaire Vivant et le Comité Diocésain de la Pastorale des Jeunes organisent une Marche Jubilaire le vendredi 15 août 2025 à Papeete, sur le thème « *Marie, Mère de l'Espérance* » ; « *L'Espérance ne déçoit jamais* »
6h00 : rassemblement du Rosaire Vivant à l'église Ste Thérèse de Taunua suivi à 7h30 de la procession vers l'Église jubilaire Maria No Te Hau de Papeete.
6h30 : rassemblement des jeunes à la place « *Tahua Vaiete* » suivi à 8h00 de la procession vers l'église Maria no te Hau. (programme en pièce jointe)
Contacts infos : Mercredi 7h30-11h30 : 40 85 21 39
Page Facebook : Comité Diocésain Rosaire Vivant

COMMUNICATIONS SOCIALES



RMNTH Enseignements

Diffusés à 01h00-10h00-16h00-21h00

FM 87. 6 / 93. 8 / 96. 4 / 101. 5

sur TNS et www.radiomarianotehau.com

Lundi 11/08 : Lire la Bible en famille par Sœur Claire.

Mardi 12/08 : Pauvreté et richesse de Marie par Père Yves AUBRY.

Mercredi 13/08 : Comprendre qui je suis par Bernadette LEMOINE.

Jeudi 14/08 : Le célibat dans la Bible par Claire LESEGRETAIN.

Vendredi 15/08 : L'assomption ou la miséricorde de Dieu pour Marie par Père Etienne RICHER.

*La Marche jubilaire du 15 août organisée par le CDRV et le CDPJ sera diffusée en direct sur la radio, Facebook et Youtube.

ÉMISSION « TOUS FRÈRES » S'exprimer (Rediffusion)

Combien de langues existe-t-il dans nos territoires d'Outre-mer ? À quelle date ces langues ont-elles été reconnues comme langues régionales ? Quelle est la place du créole dans la liturgie et comment l'Église travaille-t-elle pour traduire les chants en créole ? Une émission sur les langues créoles avec le verbe s'exprimer. La France compte près de 75 langues régionales dont 54 dans les Outre-mer. Pourtant, le créole, l'amérindien, ou encore le shimaoré... Ces langues ont été reconnues tardivement par la France, seulement en 1983, sous la présidence de François Mitterrand. Émission diffusée sur Polynésie 1^{ère} le samedi 09 août 2025 à 7h00.

CENTRE DE RETRAITES À TIBÉRIADE

29 au 31 août : Retraite communautaire FNDA

ÉCOLE DIACONALE

Ouverture des cours aux Auditeurs Libres

Pour l'année académique 2025-2026, l'école diaconale ouvrira de nouveau ses portes aux Auditeurs Libres. Seuls pourront s'inscrire aux cours les ministres mandatés du Diocèse de Papeete hommes ou femmes à savoir : les Katekita, Tauturu Katekita et Tavini Komonio, sous réserve de l'accord préalable de leur curé.

Le nombre de participants par cours étant limité, les inscriptions seront prises dans la limite des places disponibles.

Chaque cours s'étendra sur un semestre et sera dispensé en soirée, les mardis, mercredis et jeudis, de 18h00 à 20h00. Les cours débuteront le mardi 9 septembre 2025 à 18h00.

Les cours qui seront donnés durant cette année académique sont les suivants :

Cours en 1^{er} cycle (1^{er} semestre) : du 09/09/2025 au 29/01/2026 inclus

Mardi	Reo Tahiti	Patricia TUHOE
Mercredi :	Le Credo	Vaimataarii LO SAM KIEOU
Jeudi	La Spiritualité du diaconat	D. Teiva TEAI

Cours en 1^{er} cycle (2^{ème} semestre) : du 03/02 au 11/06/2026 inclus

Mardi	Reo Tahiti	D. Juanito BURNS
Mercredi :	Commentaire des Lectures du dimanche	Marc SAINT SEVIN
Jeudi	Le Directoire sur l'Homélie	D. Pierrot LUCAS

Cours en 2^{ème} cycle (1^{er} semestre) : du 09/09/2025 au 29/01/2026 inclus

Mardi	L'Ecclésiologie	P. Auguste UEBE-CARLSON
Mercredi :	Accompagnement des personnes en détresse	Nini IOANE
Jeudi	L'Évangile de Matthieu	Marc SAINT-SEVIN

Cours en 2^{ème} cycle (2^{ème} semestre) : du 03/02 au 11/06/2026 inclus

Mardi	Les vertus dans la foi chrétienne	P. Landry BOYER
Mercredi :	Le Livre de l'Exode	F. Yvon DENIAUD
Jeudi	L'Ecclésiologie	P. Tareva TAITI

Une rencontre avec le Directeur de l'école diaconale est obligatoire avant chaque inscription.

Vous pouvez contacter ce dernier au 87 72 68 08 ou par mail : augusteuebecarlson@gmail.com.

En son absence, contactez le D. Teiva TEAI (Secrétaire) au 89 50 62 00, ou mail : tteiva@gmail.com

Une participation financière est demandée : 2 500 frs pour un cours semestriel.

Veuillez trouver en pièces jointes le programme des cours et la fiche d'inscription.

Père Auguste UEBE-CARLSON
Directeur de l'école diaconale

ÉCOLE DIACONALE – DIOCÈSE DE PAPEETE

Inscription en candidature libre – 2025-2026

Nom : _____ Prénom : _____ Paroisse : _____

Date de naissance : ____/____/____ Homme ☐ Femme ☐

Fonction paroissiale : Tavini Komonio ☐ Année : _____
 Tauturu katekita ☐ Année : _____
 Katekita ☐ Année : _____

Cours en 1^{er} cycle (1^{er} semestre) : du 09/09/2025 au 29/01/2026 inclus

Le mardi soir :	Reo Tahiti	Patricia TUHOE	☐
Le mercredi soir :	Le Credo	Vaimataarii LO SAM KIEOU	☐
Le jeudi soir :	La Spiritualité du diaconat	D. Teiva TEAI	☐

Cours en 1^{er} cycle (2^{ème} semestre) : du 03/02 au 11/06/2026 inclus

Le mardi soir :	Reo Tahiti	D. Juanito BURNS	☐
Le mercredi soir :	Commentaire des Lectures du dimanche	Marc SAINT SEVIN	☐
Le jeudi soir :	Le Directoire sur l'Homélie	D. Pierrot LUCAS	☐

Cours en 2^{ème} cycle (1^{er} semestre) : du 09/09/2025 au 29/01/2026 inclus

Le mardi soir :	L'Ecclésiologie	P. Auguste UEBE-CARLSON	☐
Le mercredi soir :	Accompagnement des personnes en détresse	Nini IOANE	☐
Le jeudi soir :	L'Évangile de Matthieu	Marc SAINT-SEVIN	☐

Cours en 2^{ème} cycle (2^{ème} semestre) : du 03/02 au 11/06/2026 inclus

Le mardi soir :	Les vertus dans la foi chrétienne	P. Landry BOYER	☐
Le mercredi soir :	Le Livre de l'Exode	F. Yvon DENIAUD	☐
Le jeudi soir :	L'Ecclésiologie	P. Tareva TAITI	☐

Signatures :

Le candidat

Le curé de paroisse

Directeur de l'école diaconale

**Le CONSEIL DIOCÉSAIN DU ROSAIRE VIVANT (CDRV) et
Le COMITÉ DIOCÉSAIN DE LA PASTORALE DES JEUNES (CDPJ) organisent**

UNE MARCHÉ JUBILAIRE le Vendredi 15 août 2025 à PAPEETE

Sous le thème : « **MARIE, MÈRE DE L'ESPÉRANCE** »

Et le sous-thème : « **L'ESPÉRANCE NE DEÇOIT JAMAIS** » (Rm 5,5)

Nous marcherons en prière avec la Parole et la Vierge Marie, en vue d'obtenir les Indulgences plénières

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

06h00

- Rassemblement du Rosaire Vivant à l'Eglise Sainte Thérèse de Taunua avec *La Parole*

07h30

- Départ de la procession du Rosaire Vivant en louanges

06h30

- Rassemblement des Jeunes à la Place « Tahua Vaiete » avec *La Vierge Marie*

08h00

- Départ de la procession des Jeunes en louanges

08h30

- Arrivée en l'Eglise jubilaire de Maria No Te Hau de Papeete

9h00

- Enseignement et animation par le CDRV ; Sacrement de la réconciliation

11h00

- Célébration de l'Eucharistie présidée par Monseigneur Jean-Pierre COTTANCEAU

12h00

- Pause déjeuner, une vente de plat est proposée sur place par le C.D.P.J

13h00

- Après-midi festif animé par le C.D.P.J

15h00

- Fin du rassemblement

ORGANISATION DE LA CÉLÉBRATION EUCHARISTIQUE

Animation

- C.D.P.J.

Liturgie de la Parole

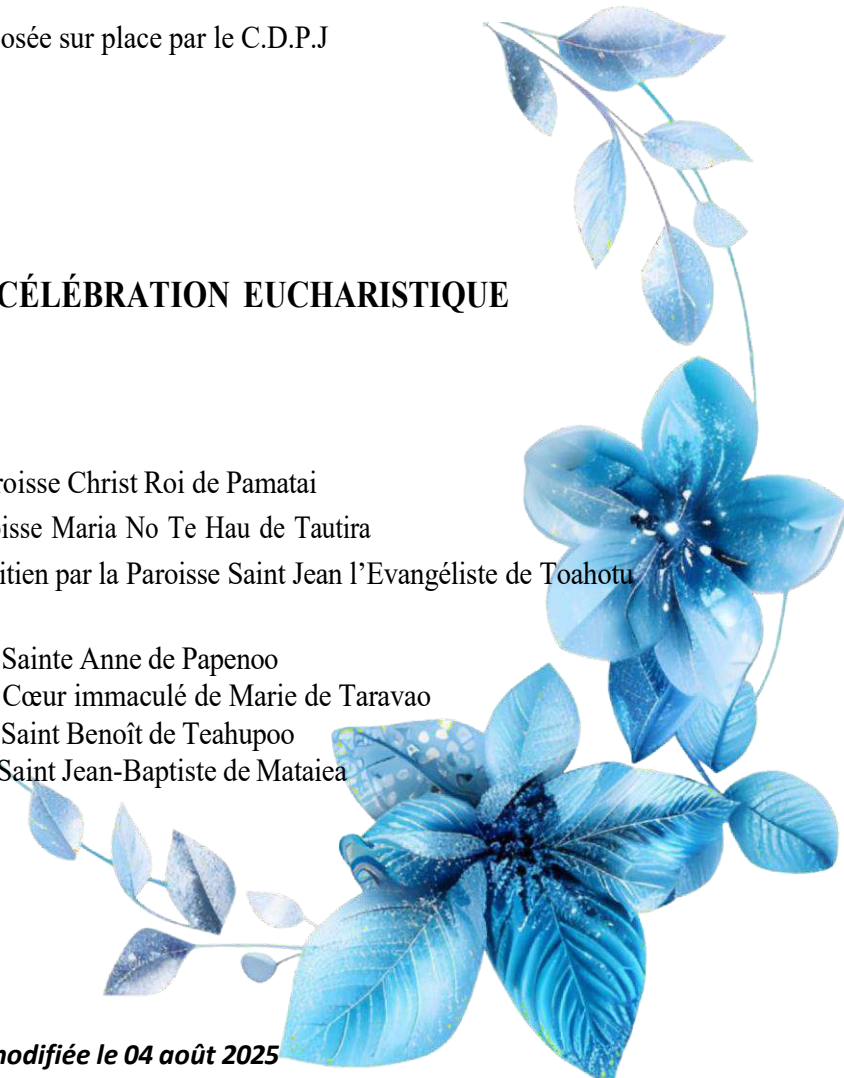
- 1^{re} lecture proclamée en français par la Paroisse Christ Roi de Pamatai
- Psaumes psalmodiés en français par la paroisse Maria No Te Hau de Tautira
- 2^e lecture et Acclamation proclamés en tahitien par la Paroisse Saint Jean l'Evangéliste de Toahotu
- Prières Universelles
 - 1^e P.U. en français par la Paroisse Sainte Anne de Papenoo
 - 2^e P.U. en tahitien par la Paroisse Cœur immaculé de Marie de Taravao
 - 3^e P.U. en français par la Paroisse Saint Benoît de Teahupoo
 - 4^e P.U. en tahitien par la Paroisse Saint Jean-Baptiste de Mataiea
- Procession de la Parole par le C.D.P.J

Couronne de l'Anamnèse

- Paroisse Sacré Cœur de Arue

Quête

- Maria No Te Hau de Papeete



1^{er} cycle (2 ans)

SEMESTRE 1	MARDI	MERCREDI	JEUDI
	Reo Tahiti	Le Credo	La spiritualité du diaconat
Professeurs	Patricia TUHOE	Vaimataarii LO SAM KIEOU	D.Teiva TEAI
Lieux	MNTH	MNTH	MNTH

SEMESTRE 2	MARDI	MERCREDI	JEUDI
	Reo Tahiti	Commentaire des Lectures du dimanche	Directoire sur l'homélie
Professeurs	D.Juanito BURNS	Marc SAINT SEVIN	D.Pierrot LUCAS
Lieux	MNTH	Pamatai	Pamatai

2^{ème} cycle (4 ans)

SEMESTRE 1	MARDI	MERCREDI	JEUDI
	Écclésiologie	Accompagnement des personnes en détresse	Évangile de Saint Matthieu
Professeurs	P. Auguste UEBE-CARLSON	Nini IOANE	Marc SAINT SEVIN
Lieux	Pamatai	Pamatai	Pamatai

SEMESTRE 2	MARDI	MERCREDI	JEUDI
	Les vertus dans la foi chrétienne	Le Livre de l'Exode	Écclésiologie
Professeurs	P. Landry BOYER	F. Yvon DENIAUD	P. Tareva TAITI
Lieux	MNTH	Saint Hilaire	Sainte Thérèse

P. Auguste UEBE-CARLSON -augusteuebecarlson@gmail.com-87 726 808

P. Landry BOYER-msgpadrelandry@gmail.com-87 723 316

P. Tareva TAITI-taititareva@gmail.com-87 248 518

Fr. Yvon DENIAUD-y.deniaud@fic.ddec.pf-87 722 668

Marc SAINT-SEVIN-m.saintsevin@gmail.com-87 709 391

Vaimataarii LO SAM KIEOU -vaimataarii@yahoo.fr - 87 331 362

D. Pierrot LUCAS-pierre.toanui.lucas@gmail.com-87 779 078

D. Juanito BURNS-juanito.burns@equipement.gov.pf-40 485 438 / 87 342 758

Patricia TUHOE 89 799 711

Nini IOANE

D. Teiva TEAI-tteiva@gmail.com-89 506 200